

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 144 (1999)
Heft: 10

Vorwort: Affaire Bellasi : un escroc sur le même pied qu'un divisionnaire!
Autor: Weck, Hervé de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

Octobre 1999

	Pages
Editorial	
■ Affaire Bellasi	3
Sécurité	
■ Alerte à la bombe (2)	6
Situation politico-militaire	
■ Quelle défense pour quelle menace?	11
Dossier « Balkans »	
■ La « méthode Albright »	15
■ Le rôle de la Russie dans les Balkans	18
■ Faiblesses de l'UEO	22
Blindés et mécanisés	
■ L'armée suisse et la mobilité	23
Actualité	
■ Affaire Bellasi	29
Armement	
■ Armes non létales, pour quelle stratégie?	31
Armées étrangères	
■ Duel sur le Golan (2)	34
Musée	
■ Le Musée des plans-reliefs	39
Histoire	
■ Le dossier Denfert-Rochereau (1)	42
Nouvelles brèves	48
Revue des revues	52
SSO: comité central	I
RMS-Défense Vaud	II-V

Affaire Bellasi : un escroc sur le même pied qu'un divisionnaire !

« Un scandale de plus au Département de la défense ! », ainsi pourrait-on résumer la réaction des médias suisses qui apprennent l'escroquerie d'un certain Bellasi. En cinq ans, ce secrétaire d'état-major, utilisant un procédé très simple, a détourné près de 9 millions de francs dans les caisses du Département. On comprend ces réactions : elles correspondent à celles d'une grande partie de l'opinion publique. Il faut corriger certains contrôles financiers dans l'administration militaire. S'il est facile de « pouiller » la comptabilité d'une compagnie et d'ennuyer son commandant en invoquant des règlements tatillons, comment maîtriser le financement de grands projets et débusquer quelques escrocs futés, brebis galeuses de l'administration ?

Il n'en reste pas moins que la Banque nationale aurait pu débusquer Bellasi depuis longtemps si un de ses collaborateurs avait téléphoné à des commandants de cours qui paraissaient avoir signé les fameux formulaires.

D'emblée, tout donne à penser que Bellasi est un escroq-mythomane qui, lors de ses interrogatoires par le ministère public fédéral, pratique la tactique de la fuite en avant, impliquant ses supérieurs et disant n'importe quoi. Un simple indice : prépare-t-on une armée secrète en rassemblant des armes de collection et des mousquetons modèle 1931 ? Carla Del Ponte, sans doute plus experte à démêler des réseaux maffieux, perquisitionne dans les bureaux du divisionnaire Regli et de ses proches collaborateurs, y place des scellés...

Quelle est son appréciation de la situation à cette occasion ? Ignore-t-elle que Peter Regli est l'un des meilleurs chefs que notre service de renseignement ait eu depuis longtemps ? Ignore-t-elle que jusqu'alors, il s'est montré intelligent, compétent, honnête et loyal ? La parole d'un escroc vaut-elle forcément celle d'un homme d'honneur ? Que se serait-il passé si Bellasi avait accusé Adolf Ogi ?

Dans le sillage des maladresses de Carla Del Ponte suivent des « vautours » prêts à tout, vu la proximité des élections fédérales... entre autres, le conseiller national socialiste Pierre Chiffelle, omniprésent à la radio et à la télévision, pour qui il est indispensable de supprimer les services de renseignements. Son électoralisme lui ferait-il oublier que tous les Etats, petits, moyens et grands,

doivent savoir ce qu'on veut leur cacher? Ignore-t-il qu'en France, on a successivement «démilitarisé», puis «remilitarisé» certains services de renseignements, mais qu'aucun de ses camarades socialistes n'a proposé de les supprimer, malgré des scandales?

Sur la piste suisse des «chimistes de l'apartheid», la prétendue enquête de Jean-Philippe Ceppi, journaliste-martyr arrêté par les services spéciaux sud-africains, diffusée il y a quelques mois à *Temps présent*, accuse la Suisse d'avoir «honteusement collaboré» avec l'Afrique du Sud, d'avoir prolongé l'apartheid de plusieurs années, en vendant l'or sud-africain et en faisant des affaires avec Pretoria, malgré l'embargo.

Ceppi vise le service de renseignements suisse, qui laissait entrer dans le pays des Sud-africains louches. L'un d'eux, le docteur Wouter Basson, le «Mengele de l'apartheid», effectuait des recherches sur des armes chimiques sélectives ne frappant que les Noirs; il aurait créé des «usines de la mort» en Afrique du Sud... Le SR suisse collaborait et aidait des

monstres coupables de crimes contre l'humanité!

Ce scoop, qui vise à créer un sentiment d'horreur, suscite un certain nombre de questions auxquelles Jean-Philippe Ceppi se garde de répondre: le SR suisse connaissait-il, à l'époque, la nature exacte des recherches rigoureusement secrètes de l'équipe de Basson? Ne pouvait-il pas penser qu'il s'agissait de travaux touchant à la défense chimique, vu que l'Afrique du Sud est en guerre contre des «forces de libération», appuyées par Moscou, qui pouvaient engager de nouveaux toxiques de combat?

En pleine guerre froide Est-Ouest, l'Afrique du Sud n'est-elle pas une source de renseignements de première valeur pour les autorités suisses, alors que l'on craint, à juste titre, une offensive du Pacte de Varsovie contre l'Europe occidentale? Ne peut-elle pas procurer des informations-clés sur les armements et la doctrine soviétiques, ainsi que sur la guerre chimique? Dans le monde du renseignement, toute information justifie des contreparties qui n'ont rien de financières...

Faut-il refuser de parler à un personnage sulfureux qui fournit des données utiles à la sécurité nationale et qui ne demande rien de sensible en contrepartie? Le monde du renseignement n'a rien de commun avec celui des enfants de cœur!

Jean-Philippe Ceppi et certains de ses confrères font-ils dans l'angélisme, l'ignorance ou la mauvaise foi, lorsqu'ils refusent d'admettre que les autorités politiques, surtout les gens du renseignement, sont amenés à avoir des contacts avec des personnes très peu recommandables, qu'ils doivent parfois compter sur le travail de «drôles d'oiseaux». Quoi qu'il en soit, ces journalistes prennent pour du bon pain les accusations les plus farfelues dirigées contre le service de renseignements? Quelles sont les intentions cachées derrière cette sorte de guérilla anti-service de renseignements? Pour notre part, nous suivons le professeur Poncet qui proposait dans *Le Temps* que l'on décorât immédiatement le divisionnaire Peter Regli...

Colonel Hervé de Weck